

CRIMES RITUELS ET POUVOIR AU GABON

Page 7

POTENTIEL HEBDO

*L'Administrateur
Directeur Général de
POTENTIEL HEBDO
et l'ensemble du
personnel vous
adressent leurs vœux
les meilleurs pour
la nouvelle année 2014*

Agenda des affaires

N°0014 du jeudi 16 janvier 2014

10 000 exemplaires

JOURNAL DE PROMOTION ECONOMIQUE, SOCIALE ET COMMERCIALE

300 F CFA

EDITORIAL

Les élections municipales et départementales ont eu lieu dans notre pays il y a un mois. La forte participation à ces élections des gabonais témoignage non seulement d'un véritable engouement des populations pour les questions politiques mais aussi de la place que devraient occuper désormais les collectivités locales dans le processus de développement véritable de notre pays même si, une participation moins importante n'aurait pu atténuer la valeur de cette assertion. Et bien que la détermination des domaines de compétence entre l'Etat et les Collectivités locales soit très générale pour être opérationnelle, on aura compris aujourd'hui mieux qu'hier, l'importance de la commune et du département comme "cellules primordiales de solidarité entre citoyens, l'instance première du dialogue entre l'administré et l'administration, le lieu privilégié où la responsabilité collective acquiert tout son sens, le cadre de discussion des problèmes concrets de développement local: enlèvement des ordures, adduction d'eau, reprofilage des routes ou désenclavement, aménagement de cimetières publics, électrification, organisation des marchés municipaux et départementaux, urbanisation..."

Ainsi, la mise en place par l'Etat de textes d'application visant à donner davantage d'autonomie aux communes et aux départements viendra faire avancer la réforme sur la décentralisation des ressources car, "décentraliser, ce n'est pas seulement choisir librement ses dirigeants. C'est aussi répartir les compétences, conférer aux élus des pouvoirs de décision et d'action, leur attribuer des ressources supplémentaires à la mesure de leurs ambitions. Décentraliser consiste aussi à rapprocher la décision du lieu d'application et à intégrer tous les paramètres en vue de favoriser une autonomie fonctionnelle".

En outre, les nouveaux élus auront la capacité technique leur permettant de gérer effectivement et de manière efficace et efficiente ; sûrs de leur légitimité, ils travailleront de manière indépendante, sans craindre d'être révoqués par l'autorité administrative. Les organes élus disposeront de moyens d'organiser la vie locale, initieront des projets sociaux, affirmeront leur responsabilité et leur autonomie en soutenant et en contribuant à organiser l'école gabonaise, à faire des routes et à construire des logements sociaux d'autant que le pouvoir électif peut être lié à la décentralisation. Ce qui permettra d'ailleurs de faire aboutir une promesse du Chef de l'Etat Ali BONGO dans l'axe 2 de l'Avenir en confiance de "faire de la décentralisation une réalité" avant la fin de son mandat même si "les structures ne valent que ce que valent les hommes chargés de les animer"

Dr **Constant OYONO EBANG OBAME**
MBA de Sciences de gestion

ALI BONGO ET LA THEORIE DES AGENCES



Page 5

Le Président de la République, Chef de l'Etat Ali BONGO semble être réellement confiant en l'avenir

ECONOMIE

Et la libre circulation en zone CEMAC? Page 2

SPORTS

Revue des 5 pays africains qualifiés pour le mondial 2014

Page 2

GESTION D'ENTREPRISE

Financement et gestion d'entreprise

Page 3

FOCUS

Examen de soutenance publique à l'PIEM

Page 4

DOSSIERS & REPERES

Les conflits armés en Afrique: origines et conséquences

Page 7

POTENTIEL HEBDO

HEURES D'OUVERTURE :

Matinée : 8h 00 - 13h 00 / Après midi : 14h 00 - 17h 00 Fermeture de dépôt des annonces le mardi après-midi auprès du service commercial sis au Rond point pavés de Mindoubé 2. Tél. : 04 41 83 49

ACTUALITE

POLITIQUE

LOCALES 2013 : CE QUI ATTEND LES ELUS

Les élections locales sont d'une importance capitale pour un pays car, contrairement aux autres types de scrutin, elles permettent d'élire ceux qui ont la charge de gérer les problèmes quotidiens des populations à savoir les voiries, les marchés, les actes d'état civil etc. Ces élections sont donc loin d'être les moindres. Au Gabon la tâche qui attend les élus des dernières élections est rude au regard de la recrudescence des fléaux tels que l'insalubrité et de nombreuses carences telles que le manque d'éclairage public dans plusieurs localités. La mission des élus locaux ne se limitent pas simplement aux rôles administratifs qu'ils jouent dans leurs circonscriptions respectives. Les collectivités locales doivent militer pour une cohésion économique et sociale en participant activement à la construction des infrastructures qui créeront des richesses susceptibles d'améliorer le mode de vie des administrés. Les élus locaux devraient mettre en place des politiques susceptibles de promouvoir la création et le développe-



La carte administrative du Gabon

ment des entreprises afin de baisser le taux de chômage qui est criard dans notre pays. Pour cela, ils doivent prospecter des domaines encore inexploités pour créer de la ri-

chesse. Par exemple à Libreville il ya un problème de lieu d'aisance au centre ville. La mairie pourrait par exemple en construire dans toute la ville pour soulager

les populations en leur demandant de payer des sommes qui soient raisonnables. Dans le domaine des loisirs, force est de constater que notre pays connaît un retard considérable dans ce domaine. Au Gabon, il ne reste qu'une seule salle de cinéma qui fait également office de salle de spectacle. Les jardins de la peyrie qui drainaient du monde autrefois ne sont plus que de l'histoire ancienne. Seul l'institut français permet aujourd'hui aux jeunes gabonais de s'épanouir. Dans de telles conditions comment peut-on s'étonner de la montée des fléaux tels que la délinquance juvénile, le tabagisme et l'alcoolisme. En étant oisifs nos jeunes sont tentés par toutes sortes de désirs malsains. Or, la jeunesse est l'avenir d'un pays. La mairie se doit donc de construire des espaces de loisirs pour permettre à nos jeunes de s'épanouir.

Sur le plan administratif, la mairie se doit de numériser les fichiers pour une meilleure gestion des données dont elle dispose car dans toutes les mairies du pays tout est encore manuel. Steve MOUNGUENGUI

ECONOMIE

ET LA LIBRE CIRCULATION EN ZONE CEMAC ?

Les ministres de l'intérieur de la Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC) étaient réunis à Libreville le 20 novembre dernier pour évoquer la question de la libre circulation des personnes et des biens dans cette organisation sous régionale. En effet, ce sont les chefs d'Etat membres de la CEMAC qui avaient unanimement décidé lors d'une concertation le 14 juin dernier de la libre circulation des personnes et des biens dans cette communauté le premier janvier 2014 afin de fluidifier et de dynamiser les échanges dans cet espace économique à l'instar de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)

qui a parfaitement relevé ce défi. Quelques mois plus tard, le torchon brûle dans la maison CEMAC au point que l'on se demandait déjà si cette décision prise par les chefs d'Etat allait être effective à l'échéance prévue. Car, certains Etats membres craignent d'être « envahis ». C'est le cas de la Guinée équatoriale qui s'est clairement opposée à cette mesure. C'est d'ailleurs pourquoi elle était hautement représentée à Libreville par son Vice président qui avait pour mission d'expliquer à l'ensemble de la communauté les raisons pour lesquelles son pays s'oppose à cette mesure. De plus, il convient de dire que sur le plan administratif rien n'était prêt pour que cette mesure soit effective. A



Les Chefs d'Etat de la CEMAC

en croire le patron du ministère de l'intérieur gabonais, Jean François Ndongou, sur 16

conditions préalables à la mise en place effective de la libre circulation des personnes et des biens seules deux ont connu un début d'exécution, ce qui était insuffisant au regard de l'importance de cette question. Notamment en matière de sécurité où il n'existe pas encore un centre de collecte de données et une unité chargés de gérer les flux migratoires. En dépit de ces carences, le locataire de l'avenue de cointet qui dirigeait les travaux avait affirmé que les six pays membres de la CEMAC voulaient appliquer la décision des chefs d'Etat. A la date du 16 janvier 2014, il faut craindre que la montagne n'ait accouché d'une souris.

Steve MOUNGUENGUI

SPORT

REVUE DES 5 PAYS AFRICAINS QUALIFIES POUR LE MONDIAL 2014

Les pays qui porteront l'étendard du continent africain lors du mondial 2014 au Brésil sont désormais connus. Il s'agit des Lions indomptables du Cameroun, des Super Eagles du Nigéria, des Eléphants de Côte-d'Ivoire, des Black Stars du Ghana et des Fennecs d'Algérie. Ces cinq grandes nations de football africain ont obtenu leur qualification en se débarrassant des adversaires de haute facture qui nourrissaient également l'ambition d'aller discuter la prochaine coupe du monde au pays du roi pelé. Ces cinq nations africaines qualifiées ont déjà au moins une fois participé à la plus prestigieuse des compétitions sportives qu'est la coupe du monde. C'est le cas de la formation des Lions indomptables du Cameroun qui prendra part à sa septième coupe du monde après avoir laminé la formation des Aigles de Carthage de Tunisie sur le score de 4 buts à 1 au stade Ahmadou Ahidjo de Yaoundé le 17 novembre dernier. En se qualifiant pour cette grande messe du football, l'équipe nationale du Cameroun aura pour mission de faire une prestation honorable à l'image de la génération 90 qui avait déjoué tous les pronostics en Italie en s'imposant en match d'ouverture sur le score de 1 but à 0 face à l'argentine du célèbre Diégo Armando Maradona avant de devenir par la suite le premier pays afri-



Le Nigéria: une des cinq équipes qualifiées pour le Mondial 2014

cain à se qualifier pour un quart de finale de coupe du monde. La génération Eto'o aura-t-elle la même « grinta » que celle de 90 ? L'avenir nous le dira. Pour ce qui est des super Eagles du Nigéria, il est à noter qu'il participeront en juin prochain à leur cinquième phase finale de coupe du monde après avoir battu une courageuse équipe d'Ethiopie en match de barrages retour sur le score de 2 buts à 0. L'équipe nationale du Nigéria, comme en 1994 ira au Brésil avec la casquette de champion d'Afrique et n'entend pas faire une piètre prestation car disposant d'un effectif dense composé de joueurs évoluant dans les plus grands championnats d'Europe tels que le pensionnaire de Chelsea John Obi Mikel pour ne citer que dernier. Pour atteindre ses objectifs, la formation nigériane pourra compter

sur son entraîneur Stephen Keshi qui était de l'expédition de 1994 aux Etats unis et qui avait fait une bonne prestation en se qualifiant pour un huitième de finale de coupe du monde dès sa première participation. Comme l'équipe de 1994, l'atout majeur de cette équipe du Nigéria est sans doute sa jeunesse et sa détermination. Les poulains de Stephen keshi devront donc se battre pour garder la bonne image du football nigérian sur la scène internationale.

Les Eléphants de Côte-d'Ivoire seront aussi au Brésil pour la vingtième coupe du monde. Ils se sont qualifiés en venant difficilement à bout d'une très bonne équipe sénégalaise. Les Ivoiriens pourront donc compter sur leur capitaine emblématique Didier Drogba, sur le sociétaire de Manches-

ter City Yaya Touré et ses autres vedettes. Cette coupe du monde au Brésil est sans doute le dernier challenge de cette génération talentueuse qui n'a rien gagnée jusqu'ici. Composée de cadres formés pour la plupart à l'ASEC d'Abidjan (Kolo Touré, Emmanuel Eboué, Didier Zokora, Yaya Touré...) cette équipe n'a jamais su tirer son épingle du jeu malgré son immense potentiel. Espérons que cette coupe du monde dans le pays du football servira de point de départ à l'équipe de Sabri Lamouchi.

La formation du Ghana participera à la troisième phase finale de coupe du monde de son histoire. Elle a éliminé l'équipe d'Egypte bien qu'ayant perdue au Match retour sur le score de 1 but à 2 au Caire. Seule équipe africaine qualifiée pour les quarts de finale du mondial 2010, les Blacks stars n'iront pas au Brésil en victime expiatoire; ils vont tenter de faire mieux qu'en 2010 surtout qu'ils enregistrent le retour de Kévin Prince Boateng.

Loin d'être l'Algérie de Rabah Madjer, les fennecs se sont tout de même qualifiés en battant le Burkina Faso sur le score de 1 but à 0. Ils participeront ainsi à leur quatrième phase finale de coupe du monde après celles de 1982, 1986 et 2010. Le pays de Salah Assad essaiera de franchir ce premier tour qui ne lui a jamais sourit.

Steve MOUNGUENGUI

Le saviez-vous?

- 30 millions : C'est le nombre de personnes malades de la tuberculose dans le monde.
- 3 millions : c'est le nombre de décès causés par la tuberculose chaque année.
- Chez le patient sur 20, le bacille se disperse dans la circulation sanguine entraînant l'apparition des zones infectieuses.
- La tuberculose concerne d'autres organes que les poumons. Ainsi la tuberculose ganglionnaire représente 30 % des cas.
- La tuberculose de l'appareil génital et urinaire concerne 16 à 20% des cas de tuberculose.

La rédaction

GESTION D'ENTREPRISE

FINANCEMENT ET GESTION D'ENTREPRISE

Selon Darbelet et M. Scaramuzza, l'entreprise est une réalité complexe et évolutive. Chaque type d'approche - économique et sociale, théorique, systémique - permet d'en découvrir de nouvelles facettes faisant de celle-ci, une unité de production et de répartition, une cellule sociale, un centre de décision, un centre d'étude et un système. Ainsi, pour son fonctionnement, des besoins de financement variés naissent - parmi tant d'autres - certains correspondent aux investissements à réaliser, ceux-ci se répartissant en plusieurs catégories. D'autres sont des besoins liés à l'exploitation. Dans tous les cas, parler d'investissement et d'exploitation revient à évoquer leurs différentes sources de financement et l'analyse qui en découle.

LES BESOINS DE FINANCEMENT

L'entreprise, pour exercer son activité, doit, avant de percevoir des recettes, engager des dépenses. Ces dépenses concernent la réalisation des investissements matériels avec l'acquisition de terrains, des installations, des constructions et des équipements, le paiement des matières et des fournitures ainsi que la rémunération de la main d'œuvre. Ce n'est qu'à l'issue du cycle de production et de commercialisation, ultérieurement, que des recettes sont encaissées après la réalisation des ventes.

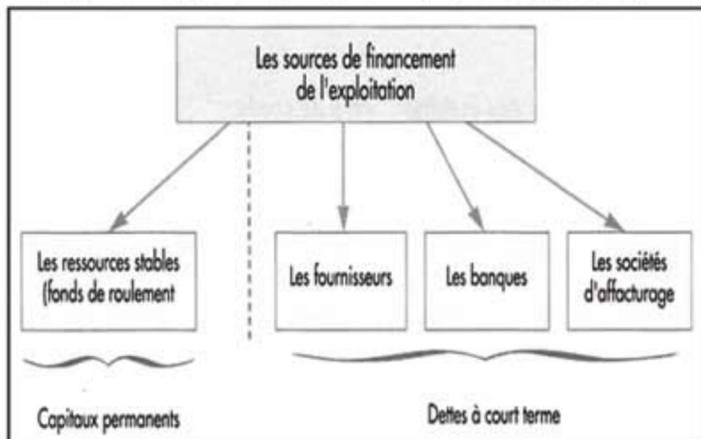
Un décalage dans le temps entre le paiement et les encaissements peut donc être observé aussi bien en ce qui concerne les investissements pour lesquels les dépenses ne sont récupérées qu'au terme de plusieurs années, que pour l'exploitation pour laquelle les dépenses sont en général, récupérées grâce aux ventes au cours de l'année. Et c'est ce décalage qui engendre des besoins de financement en sorte que l'entreprise les couvre en se procurant des capitaux.

L'entreprise doit donc investir à sa création mais aussi chaque année pour assurer sa survie et son développement. Ces investissements - aux investissements matériels s'ajoutent les investissements réglementaires, les investissements incorporels, les investissements de recherche et les investissements financiers - ont pour but principal, le maintien et l'accroissement de la capacité, la productivité et la modernisation de l'entreprise.

Au sein de l'actif circulant, il faut distinguer les actifs d'exploitation et les actifs de trésorerie. Les capitaux fournis par l'exploitation sont les ressources stables, les dettes d'exploitation et la dette de trésorerie.

LES MOYENS DE FINANCEMENT

Qui dit besoins, dit donc moyens à se doter pour couvrir ces besoins. Ainsi donc, nous pouvons identifier deux principales sources de financement des investissements, nous avons le capital so-



cial, l'autofinancement, les emprunts et le crédit bail.

Et pour les sources de financement de l'exploitation, nous avons le crédit "fournisseurs", l'escompte bancaire des effets de commerce, les découverts bancaires et l'affacturage. Mais les besoins étant multiples et les sources de financements divers, n'y a-t-il pas de correspondance à respecter entre les sources disponibles et les besoins à couvrir ?

LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

L'entreprise a des besoins de financement permanents pour assurer le financement de ses investissements et de son exploitation. Les ressources stables dont elle dispose sont celles qui restent durablement à sa disposition. Les immobilisations, ainsi que le besoin de financement de l'exploitation (BFE) doivent être financées par des ressources stables.

Plus précisément, chaque investissement doit être financé par des capitaux restants à la disposition de l'entreprise pour une durée au moins égale à la durée de vie de l'immobilisation. Et les ressources stables disponibles pour réaliser ces investissements comprennent d'une part, les capitaux propres fournis par les associés, le capital social, ou accumulés par les entreprises elles-mêmes, l'autofinancement, et d'autre part, les capitaux empruntés à des prêteurs, emprunts auprès des établissements de crédit ou à des sociétés spécialisées (crédit bail).

Une partie du financement de l'exploitation est assurée par des ressources stables : C'est le fonds de roulement qui doit couvrir le besoin du financement de l'exploitation (BFE). Pour les autres besoins d'exploitation, l'entreprise peut recourir à des dettes à court terme temporaires ou renouvelables que sont le crédit fournisseurs, l'escompte bancaire des effets de commerce, les découverts bancaires et l'affacturage.

L'ANALYSE FINANCIERE

Le bilan est à la base de toute analyse financière de l'entreprise, mais le bilan comptable doit être retraité pour obtenir les bilans financiers et fonctionnels. Leur étude permet l'analyse de la structure financière. Ainsi l'étude du fonds de roulement, comparé aux besoins de financement de l'exploitation conditionne la situation de trésorerie de l'entreprise. Et parallèlement à l'examen de l'équi-

libre entre les emplois et les ressources, il est nécessaire d'analyser l'équilibre des sources de financement telles que les révèle le passif du bilan.

LE BILAN, INSTRUMENT D'ANALYSE FINANCIERE

En réalité, le bilan fournit l'image de la situation financière de l'entreprise à un moment donné en décrivant la composition de son patrimoine. C'est le reflet des choix financiers de l'entreprise. Le bilan comptable normalisé décrit au passif les ressources - le capital social et les réserves (capitaux propres) et les dettes - et à l'actif, les emplois qui ont été faits - l'actif immobilier et l'actif circulant. Le bilan financier quant à lui classe les ressources selon leur exigibilité et les emplois selon leur liquidité.

Par ailleurs, si le bilan normalisé se prête mal à l'analyse financière et si, le bilan financier répond essentiellement aux besoins d'étude de la liquidité et de la solvabilité de l'entreprise, le bilan fonctionnel qui complète l'analyse est fondé sur les cycles financiers de l'entreprise avec le cycle d'investissement portant sur les immobilisations, le cycle de financement portant sur les ressources stables et le cycle d'exploitation

L'ANALYSE DE LA STRUCTURE FINANCIERE

Une entreprise a réellement besoin de ressources financières adaptées aux emplois de fonds qui sont nécessaires à la réalisation des investissements et à l'exploitation courante pour fonctionner correctement. Les échéances de remboursement des dettes doivent donc correspondre aux durées d'emploi des fonds. C'est ce que nous appelons la Correspondance entre l'exigibilité des dettes et la liquidité des actifs, mise en évidence par le bilan financier si tant est-il que les emplois durables dans l'actif immobilisé doivent être financés par des ressources stables, constituées par des capitaux permanents.

LE FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL ET LE BESOIN DE FINANCEMENT L'EXPLOITATION

L'analyse du fonds de roulement, étant entendu que celui-ci constitue la différence entre les ressources stables et l'actif immobilisé, permet d'expliquer l'évolution de la trésorerie. Le fonds de roulement, différence entre les ca-

pitaux permanents et l'actif immobilisé, devient de fait, une ressource de financement disponible pour financer l'exploitation.

LA TRESORERIE

Si l'actif immobilisé doit être financé par des ressources stables, le besoin de financement de l'exploitation qui a le caractère d'un investissement financier se doit en revanche d'être financé par le fonds de roulement en sorte que la trésorerie soit équilibrée dans une entreprise dès lors que la trésorerie est constituée par la différence entre les actifs de trésorerie et les passifs de trésorerie en ce sens que la trésorerie ne doit pas être confondue avec les liquidités.

Sur un autre tableau, ne perdons pas de vue qu'une entreprise peut connaître une dégradation de sa trésorerie. Cette dégradation peut avoir deux causes principales provenant soit du cycle d'exploitation, soit des politiques d'investissement et de financement même si toutefois, une entreprise dispose de nombreux moyens d'action pour améliorer sa trésorerie en agissant sur le haut ou sur le bas de son bilan pour améliorer son budget de trésorerie qui en fait regroupe tous les encaissements et décaissements de l'entreprise qui découlent eux, des plans d'investissement et de financement d'une part et des programmes d'approvisionnement, de production et de vente d'autre part.

L'ANALYSE DES SOURCES DE FINANCEMENT : LA STRUCTURE DU PASSIF

Après avoir vu que le bilan permet de comparer la structure à l'actif à celle du passif et que celui-ci constitue également un moyen d'appréciation de la composition du passif, c'est-à-dire de l'équilibre interne entre les diverses sources de financement, il est important de souligner dès lors que le passif regroupe les capitaux propres et les dettes dont il faut apprécier les parts respectives.

Ainsi, quatre facteurs apparaissent pour déterminer la part que doivent prendre les dettes dans l'ensemble des ressources, à savoir, la recherche de la sécurité (réduction des risques de non remboursement des annuités d'emprunt), l'impératif d'indépendance à l'égard des tiers apporteurs de capitaux (banquiers, fournisseurs), la nécessité du développement de l'entreprise, qui rend nécessaire le recours à l'endettement pour financer les investissements et, l'objectif de rentabilité qui guide également les choix de financement car il peut ou non être opportun d'emprunter selon que le taux d'intérêt à verser est inférieur ou supérieur au taux de rentabilité des investissements réalisés. Dans tous les cas, lorsque la rentabilité économique excède le taux d'intérêt des capitaux empruntés, une entreprise dégage un effet de levier financier qui améliore la rentabilité de ses capitaux propres.

Dr Constant OYONO EBANG OBAME, MBA de Sciences de gestion Extrait de cours (IHEM 2010)

LES DIVERS DE LA SEMAINE

UN PANDORE VIOLE, UNE JEUNE FEMME A L'AIDE D'UN REVOLVER A PORT-GENTIL



Dans la nuit du 31 décembre dernier, un gendarme résidant au camp Boireau (Port Gentil), a abusé d'une jeune femme qui se rendait à son lieu de travail. La victime a porté plainte au tribunal de Port Gentil, qui a transmis le dossier au B2. Selon nos sources, l'affaire est restée jusqu'ici sans suite.

UN JEUNE HOMME DE 19 ANS POIGNARDE SA MERE PUIS SE COUPE LE PENIS



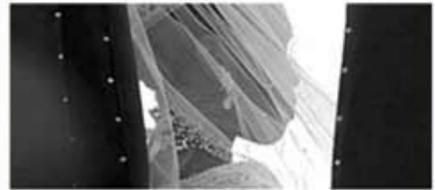
Les faits se sont déroulés le 29 décembre en Angleterre. Sous l'emprise de méphédrone, une drogue surnommée "miaou miaou", un jeune homme de 19 ans a eu une crise de délire. Il s'est saisi d'un couteau et a poignardé sa mère, âgée de 46 ans. Il s'est ensuite tranché la verge. Sa maman, blessée, est parvenue à appeler les secours. Ces derniers, arrivés sur les lieux, ont transporté les deux victimes aux urgences. L'état de la mère a été stabilisé tandis que le pénis du second a pu être recousu par les chirurgiens.

UN COUPLE ADULTE-RIN SURPRIS



Une vidéo pornographique amateur fait la une des conversations dans la localité de Meiganga, dans la région de l'Adamaoua, au Cameroun, renseigne koaci.com, un site ivoirien. Les ébats amoureux d'un couple adultérin, le jeune homme couchant avec la femme de son oncle, se sont retrouvés par inadvertance entre les mains d'un monteur vidéo qui en a profité pour en faire une vidéo pornographique, le film dénommé « Meiganga » se vend comme des petits pains.

100 COUPLES A MARIER D'UN COUP.



Il ne s'agit pas d'un nouveau concept de télé-réalité sur le mariage mais de la manière dont le gouvernement local de cette région du nord du Nigeria entend réduire le taux de divorce et assurer aux femmes musulmanes « sans mari » stabilité sociale et financière, rapporte la BBC. Ces mariages d'un nouveau genre sont organisés et arrangés par les autorités musulmanes de la région de Kano avec un objectif : remarier les femmes divorcées ou veuves. Dans cette province musulmane, les femmes non mariées sont vues d'un très mauvais œil.

Steve MOUNGUENGUI

FOCUS

SOUTENANCES PUBLIQUES A L'IHEM

Les soutenances publiques qui se sont tenues à l'Institut des Hautes Etudes de Management (IHEM) le vendredi 10 janvier dernier ont tenu toutes leurs promesses. Evalués par des jurys composés d'universitaires et de professionnels chevronnés, les soixante-dix impétrants ont présenté leurs rapports de stage et mémoires professionnels dans les disciplines de sciences de gestion que sont : la gestion des ressources humaines, la communication des entreprises, la gestion commerciale, la gestion financière et comptable, la gestion touristique et environnementale pour ne citer que celles là. A travers ce reportage photographique, nous vous faisons vivre les principaux temps forts de ces moments en sachant que l'Institut des Hautes Etudes de Management en abrégé I.H.E.M. est un établissement privé d'enseignement supérieur de gestion des entreprises et des administrations reconnu par l'Etat.

Fondée en septembre 2005, cette Ecole offre aux étudiants, un enseignement pluridisciplinaire entièrement consacré aux études économiques et commerciales et constituant, une véritable synthèse de connaissances dans le domaine du Management des entreprises et des administrations à partir d'une unité de conception et de méthode induisant une forte complémentarité du corps professoral et une large possibilité de filières offertes aux étudiants.

L'I.H.E.M donne aux étudiants venant de tous les horizons, une formation reposant sur un parcours prestigieux et conduisant à des postes à hautes responsabilités dans les administrations nationales, les organisations internationales, les entreprises industrielles, commerciales ou de service, les banques et les sociétés d'assurance ou de conseil, les cabinets juridiques ou la création de leurs propres entreprises.

Et c'est pourquoi l'Ecole a mis en place une politique de coopération avec un certain nombre d'universités et d'Ecoles en Afrique, en Europe et en Amérique. L'I.H.E.M qui croit que la formation technique et professionnelle doit s'accompagner à part égale de la culture générale, forme des professionnels capables de maîtriser les nouveaux courants économiques et commerciaux et ayant une bonne ouverture intellectuelle, nécessaire à tout décideur.

A cet effet, dans le cadre du système LMD, des formations de premier, second et troisième cycles sont proposées conduisant à une diplomation d'Etat et à une diplomation d'Ecole (soumise à l'homologation de l'Etat).

Le modèle de formation que développe l'I.H.E.M, un modèle internationalement reconnu pour le Management de haut niveau, est basé grosso modo sur deux grands principes: une sélection rigoureuse des candidats et une volonté d'excellence académique en prise directe avec la réalité de la vie professionnelle.

Le programme de Bachelor a pour thème général, les rapports entre l'entreprise ou l'administration et le management.

En tout, il comporte, tous les éléments d'une bonne formation en Gestion des Entreprises et des Administrations.

Le programme de Master's est d'abord recommandé aux personnes titulaires d'un diplôme de Bachelor ou Licence professionnelle et ayant de bonnes connaissances en matière de gestion. Il peut s'étendre également aux étudiants titulaires d'un diplôme de Master 1 ou de la Maîtrise d'université.

L'Exécutive MBA Master of Business Administration reçoit des étudiants titulaires d'un Master 2 professionnel ou de recherche. Le Doctorat quant à lui s'étend sur une année après le MBA.

Il s'agit de former des cadres spécialistes du Management, capables de mener à bien des missions de diagnostic, de planification et de conception des systèmes de gestion, d'organisation des entreprises et de maîtrise des processus décisionnels.

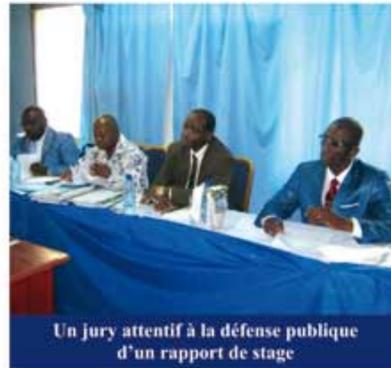
Cette formation en même temps généraliste et spécialisée au Management de haut niveau repose sur cinq principes: • Stimuler les capacités intellectuelles; • Favoriser le développement personnel; • Produire des décideurs opérationnels capables d'assurer un haut niveau de responsabilité; • Renforcer l'adaptabilité et la mobilité des dirigeants de demain; • Développer et acquérir une vision internationale.

Cette formation met donc l'accent sur la gestion conçue comme un processus intégré et exige de la part des étudiants, une perception globale de l'environnement économique, technique, culturel et éthique de l'entreprise.

Le service information et orientation de l'I.H.E.M sur les filières de formation et les carrières offre des prestations visant à assurer des relations optimales entre les diplômés et les entreprises. Ce service renferme également un bureau des stages et placements qui établit et gère des conventions de stage et les propositions de recrutement.



Devanture de l'IHEM établissement délivrant savoirs, savoirs-faire et savoirs-être



Un jury attentif à la défense publique d'un rapport de stage



Un jury concentré et constitué de professionnels de diverses disciplines



Une évaluation professionnelle selon des normes universitaires internationales



Un jury méticuleux mais alliant rigueur professionnelle et style détendu



Une étudiante richement vêtue devant le tribunal de l'intelligence



Un candidat exhibant compétence intellectuelle et volubilité linguistique dans la langue de Molière



Une candidate déterminée à convaincre le jury sur la pertinence de son document intellectuel



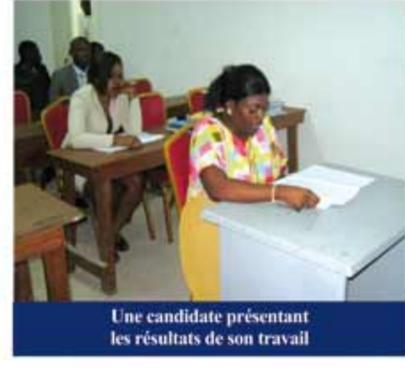
Un candidat serein et maîtrisant son sujet comme l'indique la posture des mains



Un candidat muni d'un ordinateur pour attester de la modernité de la formation reçue



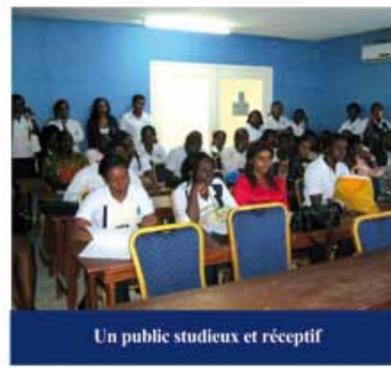
Un étudiant restituant avec autorité et compétence l'essentiel de sa recherche



Une candidate présentant les résultats de son travail



La position des mains révèle le degré de concentration de cette candidature



Un public studieux et réceptif



L'assistance était majoritairement constituée d'étudiants de l'IHEM venus apprendre ou découvrir



Le Président du Conseil Scientifique de l'IHEM entouré de quelques membres de l'administration



La hiérarchie de l'IHEM a mis les moyens appropriés pour agrémenter ces moments de solennité intellectuelle



Convivialité autour d'un repas offert aux membres des jurys

Reportage de Dr Bernard EKOME, Dimitri AMVENE et Steve MOUNGUENGUI

LES DEFIS DE L'EMERGENCE

ALI BONGO ET LA THEORIE DES AGENCES

Si le fonctionnement des sociétés par action a beaucoup emprunté à celui des démocraties parlementaires (Cannac et Godet, 2001), il n'est pas inutile d'adapter les principes de bonne gouvernance et les mécanismes de contrôle censés améliorer les performances des organisations développées actuellement dans les entreprises privées, aux institutions publiques locales.

En effet, depuis plusieurs années, les collectivités locales (gouvernorats, préfectures, mairies) sont confrontées à différents problèmes organisationnels mettant en cause notamment leur capacité à maîtriser les dépenses publiques et les risques locaux tels que les scandales financiers dans l'attribution des marchés publics, mettant en cause les élus et certaines entreprises, l'inefficacité des aides publiques locales.

L'OFFRE DES SERVICES LOCAUX INSUFFISANTE OU INCOHERENTE AVEC LES BESOINS DES ACTEURS LOCAUX.

Dans ce contexte, le concept de gouvernance vise aussi bien à rationaliser les formes de management qu'à permettre de conduire des actions économiques efficaces et de constituer des territoires performants centrés sur la répartition des pouvoirs entre acteurs organisationnels. La gouvernance publique locale met la lumière sur les mécanismes de coordination nécessaires à l'intérieur et à l'extérieur d'une organisation pour réguler les conflits d'intérêts entre les différentes parties prenantes.

D'une manière générale, la recherche d'une gouvernance publique ou locale semble pouvoir prendre appui sur plusieurs corps théoriques.

Pour les théoriciens de la dépendance envers les ressources (Pfeffer et Salancik, 1978), une nation est dépendante de son environnement en matières premières, en capital, en travail, en équipements, en débouchés pour ses produits et services. La dépendance qui s'ensuit donne à l'environnement le pouvoir d'imposer aux nations des exigences en termes de structures, de processus organisationnels efficaces, de prix, de produits et de services concurrentiels. Ainsi, une non adoption des principes de bonne gouvernance locale ou territoriale apparaît comme un handicap pour « attirer puis ancrer les nouvelles entreprises » et développer une offre de biens publics locaux.

La théorie des coûts de transaction (Coase, 1937 ; Williamson, 1985) s'intéresse elle, à la réduction des coûts de transaction rendue nécessaire grâce à une organisation territoriale qui favorise la coopération et la coordination des politiques lo-



Le Président de la République, Chef de l'Etat Ali BONGO semble être réellement confiant en l'avenir

cales et réduit l'incertitude.

Enfin, la théorie des organisations (Desreumaux, 2005) apparaît comme un compromis entre les deux premières théories dans la mesure où elle considère l'organisation comme une arène composée de plusieurs acteurs ayant des intérêts divergents mais qui s'accordent sur des objectifs communs (Bazin, 1998). Nous constaterons qu'ici, les problèmes de la gouvernance publique locale rejoignent, dans bien des aspects, ceux de la gouvernance privée. Et, les questions qui se posent comme les réponses qui sont apportées, pour les sociétés par actions sont de même nature que ceux rencontrés dans une démocratie parlementaire.

Dans ce cadre, l'objectif alors est de gérer conformément à la volonté et aux intérêts des électeurs en édictant des règles et des procédures qui permettent de mieux gouverner les institutions publiques.

D'une manière plus précise, en se fondant sur les études empiriques existantes, l'application aux organisations publiques du cadre théorique de la gouvernance relève, elle aussi, de cette évolution vers un élargissement des acteurs pris en compte dans le cadre de relation d'agence. Très tôt, Zimmerman (1977) s'appuie en effet sur les motivations de nombreux acteurs locaux, en l'occurrence les élus, les électeurs, les créanciers, les candidats politiques, les médias et les fonctionnaires, pour expliquer la forme des systèmes comptables municipaux. L'auteur fournit ainsi une théorie positive globale de l'information municipale en tentant d'explorer les raisons des faibles motivations pour l'application des réformes dans ce domaine. Wallace (1987) envisage, elle, les organisations publiques comme un nœud de contrats et revoit les hypothèses clés de la théorie de l'agence appliquées au secteur public. Sa volonté d'améliorer

la compréhension des opérations gouvernementales et à but non lucratif la conduit, notamment, à proposer des hypothèses testables en matière de choix de méthodes comptables. Spiller (1990) propose, lui, des domaines d'application de la théorie de l'agence au marché politique mettant en jeu des acteurs différents. Les relations électeurs - élus sont notamment sujettes à des problèmes d'agence importants par le manque d'information qui caractérise le processus électoral. Les instances de régulation et de contrôle de l'activité des élus ou les groupes d'intérêts peuvent aussi être introduites à cette première relation d'agence en fournissant de l'information à l'électeur.

La théorie de l'agence est classiquement appliquée en économie pour analyser les relations dans lesquelles le principal (celui qui délègue un pouvoir décisionnel) délègue son pouvoir de choix à un second, l'agent ou le mandataire.

La théorie de l'agence est due notamment à Michael Jensen et William Meckling (1976). Une théorie dont va s'inspirer le président Ali BONGO ONDIMBA qui couvre la période 2011-2015. Suite au décès en juin 2009 du Président Omar Bongo Ondimba qui a dirigé le pays pendant 42 ans, une élection présidentielle anticipée s'est tenue et a été remportée par le Président Ali Bongo Ondimba. Le nouveau Président place son mandat sous le signe d'un renouveau politique avec une volonté affirmée de développement socio-économique sur la base d'une croissance forte, diversifiée et créatrice d'emplois.

Le Gabon est classé dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire (PRI), avec un revenu par habitant de l'ordre de 7.370 dollars E.U. Pourtant, le niveau de pauvreté est comparable à celui des pays à faible revenu

Aujourd'hui, les disparités sociales constituent un défi. L'atteinte d'ici à l'horizon 2015 de la cible du taux de pauvreté fixée à

13,5% dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) s'avère peu probable au regard des conclusions du Troisième Rapport National sur le suivi des OMD (2010). L'économie est fortement tributaire du pétrole qui représente près de 50% du PIB, 60% des recettes fiscales et 80% des exportations. Sur la base des réserves prouvées actuelles et au rythme d'exploitation de cette ressource, le Gabon jouirait de la rente pétrolière pendant encore une trentaine d'années. Cependant, le caractère non renouvelable de la ressource oblige le pays à identifier d'autres relais de croissance à long terme. Dans un tel contexte, le Gouvernement ambitionne de bâtir les fondations d'une économie diversifiée qui favorise la redistribution des richesses.

LES AGENCES, UN SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT

Afin de faciliter les démarches en matière d'investissement, l'administration gabonaise a amorcé un processus de professionnalisation et de spécialisation des tâches.

Plusieurs agences ont ainsi été créées, avec des missions bien spécifiques :

- L'Agence Nationale des Grands Travaux (ANGT) ;
- L'Agence Nationale des Infrastructures Numériques et des Fréquences (ANINF) ;
- L'Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN) ;
- L'Agence Nationale de l'Urbanisme, des Travaux Topographiques et du Cadastre (ANUTTC) ;
- L'Agence Gabonaise d'Exploration et d'Observation Spatiale (AGEOS) ;
- L'Agence Nationale d'Investigation Financière (ANIF) ;
- L'Agence Gabonaise de Normalisation (AGANOR) ;
- L'Agence Gabonaise de la Sécurité Alimentaire (AGASA) ;
- L'Agence de la Promotion des Investissements et des Exportations (APIEX).

Il existe ainsi au Gabon une sécurisation des investissements étrangers, grâce également à des accords bilatéraux de protection des investissements et à la mise en place d'une charte des investissements. De plus, le prélèvement fiscal sur les entreprises s'applique sur le revenu des investissements et non sur l'investissement lui-même, et dans des proportions comparables à celles pratiquées au niveau international.

Dr Constant OYONO EBANG OBAME, MBA de Sciences de gestion

Ils ont dit...

"La libre circulation vous permet sans visa, d'aller d'un point à un autre du territoire de la CEMAC, d'entrer et de sortir (...) au plus tard au bout de trois mois."



Pierre Moussa. Président de la commission de la CEMAC

"Mes chances d'être élu sont intactes"



Jean Eyeghe Ndong, ancien premier ministre

"La liberté est un bien qui se conquiert et se reconquiert."



Ahmadou Ahidjo, Ancien président camerounais

"Notre métier n'est pas de faire plaisir, non plus de faire du tort, il est de porter la plume dans la plaie."



Albert Londres

"Je suis assez satisfait de mon parcours, même si beaucoup disent que j'aurai pu mieux faire, mais j'aurai pu faire pire..."



Daniel Cousin, International gabonais. La rédaction

POTENTIEL ANNONCES

IMMOBILIER

LOCATION

Loie Appartement (étage) 2 chambres, salon, cuisine, douche, wc interne, terrasse. Etat neuf (1ère main). 170.000 €/m avec charges. Tél: 07062375/04669583

Loie Appartement clôturée, 2 chambres, salon cuisine douche et WC interne, terrasse 180.000 €/m. Tél: 07062375/04669583

Loie Appartement haut standing, 2 chambres, grand salon, douche, WC interne. 1ère main dans clôture. Prix 275.000€/m sans charges. Tél : 06347284/03187739

Loie Appartement clôturée à montagne sainte, 3 chambres, salon, cuisine, 2 douches et 3 WC, gardien jour/ nuit. 600.000 €/m. Tél : 06439103.

Loie Appartement au PK 8 aux 2 écoles dans barrière, 3 chambres, douche, 2 WC, terrasse, salon cuisine. Prix : 280.000f avec charge. Tel : 06286006

Loie Appartement au PK 8 aux 2 écoles dans barrière, 3 chambres, douche, 2 WC, terrasse, salon cuisine. 280.000 €/m avec charge. Tél : 06286006

Loie Appartement au PK 12, 3 chambres, salon, cuisine, 2 douches, 2 WC. 250.000 €/m. Tél : 06286006

Loie Appartement au beau séjour, 2 chambres, salon, cuisine, 2 douches, 2 WC et terrasse. NB, envoi de finition. 250.000 €/m. Tél 06286006

Loie Appartement au charbonnages, 2 chambres, salon, cuisine et terrasse, une douche, 2 WC dans barrière. 250.000 €/m. Tél : 06 28 60 06. NB avec travaux.

Loie Appartement grand standing, compteur d'eau et électricité, grille de sécurité. Comportant, un grand séjour, trois chambres équipées de placards, deux salles d'eau (WC), une salle de bain avec douche et WC, deux terrasses couvertes, au fin goudron. Agence 300.000 €/m, loyer, caution et frais. Tél : 05137878

Loie Appartement au charbonnages, 2 chambres, salon, cuisine et terrasse, une douche, 2 WC dans barrière. 250.000 €/m. Tél : 06 28 60 06. NB avec travaux

Loie Appartement, 2 chambres, salon, cuisine, 2 douches plus placards, chauffe eau, clôturée. 350.000 €/m à Owendo. Tél : 03118054

Loie Appartement, 2 chambres, salon, cuisine, 2 douches plus placards, chauffe eau, clôturée. 350.000 €/m à Owendo. Tél : 03118054

Loie Maison en dur, 2 chambres, salon, cuisine, douche et WC interne. 200.000 €/m avec eau. Mois, caution, et frais. Tél : 06347284/03187739.

Loie Maison, 3 chambres, salon, cuisine, 2 douches, et placards dans la clôture à okala. 400.000 €/m. Tél : 03118054

Loie Maison en dur, 3 chambres, salon, 2 douches et 2 WC au PK 10 sans charges. Mois-caution-frais. Tél:06347284/03187739. 200.000 €/m

Loie Studio en dur haut standing, grand salon, grande chambre, douche et WC interne terrasse. 190.000 €/m avec charge. Mois, caution et frais. Tél : 06347284/03187739

Loie Studio, 2 chambres, salon, cuisine, douche, terrasse. Zone fin goudron, 180.000 €/m (loye, caution et frais) Agence. Tél : 05137878

Loie Studio, chambres, salon, douche, cuisine, dans la barrière a Nzeng Ayong. 150.000 €/m. Tél : 05137878, Agence

Loie Studio, chambres, salon, douche, cuisine, dans la barrière a Nzeng Ayong. 150.000 €/m Tél : 05137878, Agence

Loie Studio, 2 chambres, salon, cuisine, douche, terrasse. Zone fin goudron, 180.000 €/m (loyer, caution et frais) Agence. Tél : 05137878

Loie Studio, chambre, salon, cuisine, douche, placards, clôturée à IAI. 200.000 €/m. Tél 03118054.

Loie Studio, chambre, salon, cuisine, 2 douches splitté chauffe eau placards, clôturée à Owendo. 250.000 €/m. Tél : 03118054

Loie Chambre en dur clôturée à Atong-abé, en bordure de route avec douche et WC à côté. 65.000 €/m sans charges. Tél : 07062375/04669583

Loie Local commercial en bordure de route à sibang 3.150.000 €/m sans charges, mois, caution et frais. Tél : 06347284/03187739

VENTE

Vend Un immeuble avec 6 appartements à l'intérieur chez les sœurs avec titre foncier. Prix 380.000.000f avec 4 studios dans clôture plus un local à côté. Tél : 06347284/03187739

Vend Un bâtiment en étage inachevée avec une superficie de 1700m²: 60.000.000f à débattre. Tél : 06347284/03187739

Vend à Essassa villa clôturée sur 15000m², 3 chambres, salon, cuisine, 2 douches, 2 WC habitable de suite. Prix : 45.000.000f. Tél : 06439103

Vend Villa clôturée sur 800m², 3 chambres, salon, cuisine, 2 douches, 2 WC, à Sibang 3. Prix 350.000.000f à débattre. Tél : 06439103

Vend à la SNI Owendo 2 chambres, salon, cuisine, douche, WC avec titre foncier. Prix 28.000.000f Tél : 06439103

Vend à Atong Abé Maison en dur, 3 chambres, salon cuisine douche et WC interne, grande terrasse. Prix : 15.000000f à débattre. Tél : 07062375/04669583

Vend Maison en planche de 5 chambres plus studio en planche bien située. Prix 4.000.000f. Tél : 07062375/04669583

Vend Maison en dur derrière la pédiatrie d'owendo, 3 chambres, salon, cuisine, douche et WC. Prix : 800000f. Tél : 06439103

Vend Maison en dur 3 chambres, salon, cuisine, douche, et WC à Nzeng Ayong. Prix : 30.000.000f. Tél : 06347284/ 03187739

Vend Maison a Akebé Plaine en dur, 3 chambres, salon, cuisine, douche et WC. Prix : 9.000.000f. Tel 06439103

Vend Chambre en dur clôturée à atong Abé, en bordure de route à grande circulation avec douche et WC à côté. Prix 65.000f sans charge. Tél : 07062375/04669583

Loie et vend Local commercial à louer et fond de commerce à vendre à côté de Nkembo en bordure de route. 1.900.000 €/m. Tél : 07062375/04669583

ANALYSE DE PRESSE

ONA ONDO PREMIER MINISTRE ?

Dans sa livraison du 14 janvier dernier, notre confrère LA LOUPE nous apprend que Daniel Ona Ondo pourrait devenir le futur Premier ministre. Si cette rumeur se confirme, l'actuel vice président de l'Assemblée Nationale succèdera à l'élu du canton Kyé Raymond Ndong Sima dont la côte de popularité est sans cesse décroissante en raison certainement de l'incapacité de son gouvernement à faire décoller le train de l'émergence et à améliorer le quotidien des gabonais.

MENACE D'ECLATEMENT A L'UOB

L'hebdomadaire NKU'U le messager fait état dans sa dernière parution d'une situation qui prévaut actuellement à l'université Omar Bongo. En effet, selon les informations recueillies par notre confrère, l'U.O.B pourrait encore être le théâtre des grèves en cette nouvelle année académique. Dans une missive plaquée à l'entrée de ce temple du savoir, les étudiants de la Ligue estudiantine des droits de l'homme s'insurgent contre certaines mesures notamment la « privatisation de l'université » car la gestion du campus incombe désormais à l'entreprise SODEXO en lieu et place du CNOU. De ce fait, ils interpellent leurs collègues sur la conduite à tenir. Les jours à venir s'annoncent visiblement riches en rebondissements.

PRESENTATION DES VŒUX AU CHEF DE L'ETAT

La cérémonie de présentation des vœux au Chef de l'Etat a été l'occasion pour les présidents des corps constitués et des autres institutions du pays de dresser leur bilan et de présenter au Chef de l'Etat leurs perspectives pour l'année en cours. Certains de ces discours ont été plein de signification à l'image de celui du président du CNC. Pour d'autres cette cérémonie semble n'avoir été qu'une tribune d'exhibition de discours pompeux d'une vacuité insoutenable.

La rédaction

HOROSCOPE DE LA SEMAINE

23/01-28/01 BELIER Pour vous les béliers, imposez votre façon de voir les choses sans pour autant vous laisser influencer par le point de vue des autres. Ne changez pas d'avis comme de chemise sinon cela risque d'être mal perçu par votre entourage.

29/01-28/02 TAUREAU Pour vous les taureaux, enfin, de bonnes nouvelles qui se présentent à vous en ce début d'année. Elles vous encouragent à évoluer dans votre travail. Si des choses restent en attente, ce n'est pas grave, les résultats ne tarderont pas.

29/01-28/02 GEMEAUX Pour vous les gémeaux, exécutez un travail de qualité et ne soyez pas brouillon. On pourrait vite vous recadrer. Vous avez un peu trop la tête dans les nuages et pas du tout à votre job. Tentez de travailler dans le calme et ne vous noyez pas sous la pression.

29/01-28/02 CANCER Pour vous les cancers, ne prenez pas de nouvelles initiatives. Pour l'instant, n'avancez pas vos pions dans votre boulot. La période n'est pas encore totalement propice. Mais bientôt ce sera le gros succès garanti. Soyez patient.

29/01-28/02 LION Pour vous les Lions, vous vous sentez dans un état d'excitation intérieure que vous n'arrivez pas à contenir. Cela vous donne de l'entrain pour travailler deux fois plus vite. Tant mieux, vous pourriez vous mettre beaucoup plus en avant de cette manière.

29/01-28/02 VIERGE Pour vous les vierges, montrez-vous patient si des imprévus vous retardent. Ne vous énervez pas, ça ne sert à rien. Il vaut mieux savoir prendre les problèmes à bras le corps. Les soucis se régleront plus vite en les traitant avec calme.

29/01-28/02 BALANCE Pour vous les balances, vous convoitez un poste ou de plus hautes responsabilités ? C'est la période pour tout mettre en place. Vous devez y croire, car vous avez toutes les chances d'y arriver. Il suffit juste de garder confiance dans vos capacités.

29/01-28/02 SCORPION Pour vous les scorpions, vous faites de votre mieux pour assurer, mais le coeur n'y est pas. Comme tout traîne et que vous avez des freins pour tout, vous réalisez le strict minimum. Vous ne trouvez pas la motivation quand tout est au ralenti.

29/01-28/02 SAGITTAIRE Pour vous les sagittaires, des malentendus font grimper les tensions dans votre travail. Il est impératif pour vous de calmer le jeu et de ne pas jeter de l'huile sur le feu. Tentez d'en parler tranquillement et cela apaisera les tensions.

29/01-28/02 CAPRICORNE Pour vous les capricornes, s'il est un domaine où vous trouvez de la motivation, c'est bien dans vos activités surtout si vous êtes seul maître à bord. Vous dominez la situation sans vous mettre la pression. Tout roule, savourez !

29/01-28/02 VERSEAU Pour vous les verseaux, rien ne vous stimule davantage que de négocier des affaires. Mais attention si vous confondez vitesse et précipitation, vous passerez complètement à côté. Ça ne sert à rien d'être trop pressé pour réussir.

29/01-28/02 POISSON Pour vous les poissons, vous êtes sur une pente ascendante actuellement dans tous les domaines de votre vie. Mais manœuvrez habilement et gardez vos idées au chaud. Il y a de bonnes nouvelles qui arrivent. Soyez juste patient.

Poésie

BLANCHE FUMEE

*Celle qui s'élève
Vers les sommets,
Blanche fumée qui arpente
Les sommets retrouvés.*

*Et du sommet de la montagne,
A l'observance de tous versants,
Blanche fumée qui survole
Les conquises vallées.*

*Blanche fumée en hauteur,
Sagesse des profondeurs,
Templier des éléments,
Vigile mémorial.*

*Blanche fumée du voile
Qui dévoile
Le mystère des hauteurs
A nul autre avéré.*

Constant OYONO (Poète gabonais)

POTENTIEL HEBDO

HEBDOMADAIRE DE PROMOTION ECONOMIQUE, SOCIALE ET COMMERCIALE

Fondateur et Directeur de la publication, Directeur de la rédaction: **Dr Constant OYONO EBANG OBAME**

Superviseur de la rédaction: **Steve Joseph MOUNGUENGUI**

Secrétaire Infographe: **Olivia Albertine AKARE**

Secrétariat & publicité **CEMAC Consulting**
B.P. : 26764 Libreville
Tél : (+241) 0341 9975 / 0441 8349

Adresse du journal : B.P. : 26764 Libreville
Siège social : Libreville,
Tél : (+241) 0341 9975 / 0441 8349
Email : potentielhebdo@yahoo.fr

Composition et impression : **MULTIPRESS GABON**
B.P. : 3875 Libreville
Tél.: 01 73 21 75

Distribution : **Sogapresse**
B.P : 121 Libreville,
Tél : (+241) 73 31 08 / 73 31 31

NUMEROS UTILES & URGENCES

SERVICES PUBLICS	HOPITAUX ET CLINIQUES	COMPAGNIES AERIENNES	PHARMACIES DE GARDE
Remèdes téléphoniques nationaux : 12	Centre hospitalier de Libreville : 01 74 40 80	Aéroport de Libreville (ADL) : 01 73 62 44	Pharmacie de garde du PK8 : 06 75 41 12
Remèdes téléphoniques internationaux : 16	Hôpital de Nkomo : 01 76 23 30	Air France : 01 79 64 64	Pharmacie du beau séjour : 01 76 55 93
Préfecture de police : 01 72 00 43 / 17 20	Fondation Jeanne EBORI : 01 73 27 71	LUFTHANSA : 01 74 08 00	Pharmacie du commissariat central : 01 74 64 22
Départements téléphoniques : 19	Hôpital d'Instruction des armées : 01 79 00 00	ROYAL AIR MAROC : 01 73 10 25	Pharmacie de ramp-eyong : 0519 02 79
Police secours : 177	Cabinet de Groupe : 01 74 32 32	CAMARCO : 05 75 76 20	Pharmacie de la Poste : 01 72 83 10
SAMU et ambulances : 13 00	Cabinet médical NOMBIE : 07 82 06 06	Singal AIRLINES : 01 72 14 45	Pharmacie les Forêtiers : 01 72 25 52
Indes sids : 13 13	Clinique BIYOGRIL : 01 74 29 62	SOUTH AFRICAN AIRWAYS : 01 72 41 91	Pharmacie Sainte Marie : 01 74 00 52
Sapeurs pompiers : 01 74 09 51 / 18	Clinique des Cinq Palmiers : 01 74 31 40	Air Nigéria : 01 71 60 37	Pharmacie d'Osmani : 01 72 15 86
CHU : 01 74 40 80	Polyclinique CHAMBERIER : 01 76 14 68	AFRICA AIRWAYS BENIN : 01 72 29 71	
Gendarmerie nationale : 01 73 13 58	Clinique Sainte Alice : 01 77 54 03	SKY GABON S.A. : 01 44 32 68	
Parasurveillance gendarmerie : 01 73 20 36	Clinique de la Paix : 01 72 14 69	ETHIOPIAN AIRLINES : 05 93 16 60	
Police judiciaire : 01 72 09 51	Polyclinique EL RAPHA : 07 96 66 60		
Brigade anticriminelle : 01 72 00 43	Union médicale : 01 73 70 85		
SEEG dipanagans : 01 76 73 73	X.O.S Médicins : 01 74 08 80		
Hélicoptère parlant : 01 72 12 12	Hôpital Albert SCHWEITZER : 07 24 00 24		
Cabinet Préfet de police : 01 72 09 00			
Direction Sécurité Publique : 01 76 09 50			
		COMPAGNIE FERROVIAIRE	TRANSPORTS TERRESTRES
		SETRAG : 01 70 80 60	SOGATRA : 01 76 20 09
			Sud Transport : 07 16 68 80
			Transport TANKES : 01 74 48 99
			Bitan Express : 07 53 66 42
			TRANSFORM : 01 70 43 95
			MAJOR Transport : 07 43 54 09
			La MOUVILLEUSE Transport Plus : 07 40 43 54
			SETRAG : 01 70 80 60

DOSSIERS & REPERES

LES CONFLITS ARMES EN AFRIQUE : ORIGINES ET CONSEQUENCES

L'Afrique centrale est souvent considérée comme une zone de fortes turbulences et récurrentes, car elle cumule nombre de facteurs d'instabilité. Même si cette vision est réductrice, elle n'en souligne pas moins l'acuité des problèmes de sécurité et stabilité en Afrique centrale. L'histoire de l'Afrique centrale est en effet marquée par de nombreux conflits inter-étatiques ou intérieurs. Exemples: le Rwanda, l'Angola, la République démocratique du Congo, la République centrafricaine, le Tchad, le Burundi, le Niger. Si certains de ces conflits paraissent aujourd'hui épuisés ou achevés, il y a la République démocratique du Congo et la République centrafricaine qui demeurent encore brûlants.



part et de l'autre la relation entre les institutions publiques et ces mêmes populations.

Dans la majorité des conflits en Afrique, le blocage du processus de démocratisation, par manipulation ou pas détournement, est à la base de nombreuses crises sur le continent. Les régimes politiques en place étaient militaires ou militarisés, autocratiques, à parti unique ou d'état, et à hommes forts, contrôlant idéologiquement ou pas.

Ces régimes de la prédatocratie, pour mieux assurer l'économie politique de la prédation, étaient totalement opposés à toute forme d'expression démocratique, de partage de pouvoir ou de participation populaire à l'exercice du pouvoir comme la philosophie politique de base de ces régimes de par leur nature était celle du fusil et de la contrainte physique, il n'ont pas lésiné sur les moyens pour refuser, détourner ou manipuler l'application des règles du véritable jeu démocratique.

Les conflits apparaissent ainsi comme la conséquence de la faillite du système de gouvernance, l'absence ou la négation de la gouvernance démocratique, une des caractéristiques du paradigme du développement humain.

La deuxième catégorie de causes profondes concerne l'incapacité à gérer la multiculturalité ou la plurinationalité des pays africains dans une perspective d'intégration et d'inclusion. La majorité des pays africains qui ont connu des conflits et même des conflits armés se caractérisent par le multiculturalisme, la plurinationalité, le pluralisme des croyances, des communautés tel que le cas de la Côte d'Ivoire.

Savoir gérer la diversité culturelle, ethnique, religieuse et régionale n'a pas été malheureusement le point fort des régimes politiques dans les pays qui ont connu ou connaissent des crises tels le Rwanda, le Burundi.

La troisième catégorie de causes concerne la faillite de la gouvernance et du développement, en particulier dans le domaine de la croissance soutenue et de la distribution des dividendes économiques et sociaux de l'indépendance et de la

croissance économique, aux populations. L'Afrique connaît une crise profonde de développement dans toutes ses dimensions depuis la fin de la décennie soixante-dix: taux de croissance, finances publiques, commerce extérieur, endettement. L'appauvrissement grandit tandis que l'accès aux services sociaux de base devenait de plus en plus difficile pour les populations, et tout cela devant la grandiloquence et l'ostentation de la prédatocratie.

La quatrième catégorie de conflits concerne la gouvernance environnementale. Les ressources environnementales et naturelles sont la base naturelle de la croissance économique et donc du développement humain en Afrique.

Il est utile de noter ici un élément important dans la dynamique des crises en Afrique centrale. Même dans les pays où il y a deux principaux groupes ethniques comme au Zimbabwe, les confrontations ethniques n'ont jamais atteint un niveau aussi tragique qu'en ex-Afrique belge. Le pays comme le Burundi, le Rwanda, même la République démocratique du Congo qui cependant est multi-ethnique, n'ont pu échapper à cette tendance politique: l'ethnicisation de la politique et des modes de gouvernement dans un contexte de violence.

LES CONSEQUENCES DES CONFLITS ARMES

Sur le plan politique, on peut distinguer la situation en matière de paix et de sécurité et la situation en terme de systèmes politiques dans la région. Du point de vue de la paix et de la sécurité, la situation est sans doute variable, mais la situation générale peut être caractérisée comme celle de la tendance à la consolidation de la paix ou du moins de sortie de crise et des conflits armés.

Sur les onze pays de la CEEAC, sept ont connu ou connaissent encore des crises, qui le plus souvent ont éclaté en conflits armés: l'Angola, le Burundi, la République centrafricaine, le Congo Brazzaville, la République démocratique du Congo, le Rwanda et le Tchad. La crise et les conflits dans ces pays et leur amplification régionale ont af-

fecté aussi bien la nature, que la rationalité et les modes d'expression des conflits.

Les pays de l'Afrique centrale comme la Cameroun, le Gabon, la Guinée-Equatoriale connaissent en réalité une paix et une stabilité fragiles.

Sur le plan économique, la crise et les conflits armés ont eu pour conséquences la destruction du tissu économique.

Sur le plan social, la situation est caractérisée surtout par la pauvreté croissante des populations avec des indications de développement mais de plus en plus régressifs ou du moins stationnaires.

Par ailleurs, les conflits armés ont eu une autre conséquence sociale en termes d'augmentation de groupes vulnérables à prédominance féminine et/ou infantile. Beaucoup de femmes sont devenues veuves et surtout chefs de ménages, avec la responsabilité de nombreux orphelins.

Un autre fait important sur le plan social est l'ouvrage des identités culturelles et ethniques dû en particulier à l'exploitation politique des différences sociales, ethno-culturelles, religieuses.

Dans certains cas, ces situations sont devenues un véritable contentieux de sang entre groupes sociaux, contentieux qu'il devient difficile de gommer ou d'ignorer même après la crise et le conflit armé (Rwanda - Burundi - Côte d'Ivoire).

PERSPECTIVES

Dans un tel contexte, et s'agissant du domaine de la défense et de la sécurité, les décideurs africains devront, d'une part, reconsidérer avec objectivité et pragmatisme les mécanismes actuels de leur coopération régionale, tant il est vrai que la sécurité, au sens large, ne peut-être un concept isolé dans un système international voué, et qui le restera, à la mondialisation. Ils devront procéder à une appréciation lucide des forces et faiblesses de l'O.U.A et des enseignements à en tirer pour la nouvelle Union africaine, au regard des orientations stratégiques occidentales qui s'annoncent. Enfin, il leur appartiendra de rechercher, autant que de besoin, les conditions d'un concours d'institutions ou d'organismes extérieurs à leur continent, sachant que, pour l'heure, seul un tel soutien pourrait leur permettre de mener une politique de sécurité crédible.

En effet, si elles envisagent l'accroissement des moyens politico-militaires au niveau central, elles prennent aussi en compte les initiatives régionales et avancent deux suggestions: le soutien aux gouvernements légitimes et la mise hors la loi des mercenaires.

Exposé d'étudiant IHEM 2013

POTENTIEL BREVES

MAPANGOU PLAIDE POUR LA PRESSE



Le Président du Conseil National de la Communication Guy Bertrand Mapangou a au cours de la présentation des vœux au chef de l'Etat dressé un état des lieux de la situation de la presse gabonaise. Il a au cours d'un discours très évocateur dénoncé les injustices dont sont victimes les journalistes dans l'exercice de leur fonction. Le patron du CNC a également plaidé pour la revalorisation du statut des professionnels exerçant dans ce noble domaine.

TROPICALE AMISSA BONGO



La petite reine traverse le sol gabonais depuis le 13 janvier avec le début de la tropicale Amissa Bongo. Pour la première étape Bitam- Ebolowa longue de 149 km c'est Louis Leon Sanchez de Caja Rural qui l'a remporté en 3 heures 32 minutes et 25 secondes.

ARIEL SHARON S'EST ETEINT



L'ancien Premier ministre israélien Ariel Sharon s'est éteint le 11 janvier dernier à l'âge de 85 ans. Il était plongé dans un coma profond depuis huit ans. Conformément à sa volonté il a été inhumé dans sa ferme familiale au sud de l'Etat hébreux.

CRISTIANO RONALDO SACRE BALLON D'OR



L'international portugais Cristiano Ronaldo a été sacré Ballon d'Or 2013 devant son éternel rival Lionel Messi et l'attaquant bavarois Franck Ribery. Ce précieux sésame remporté pour la deuxième fois par l'artificier madrilène est le résultat d'une saison 2013 accomplie avec à son compteur 69 buts inscrits en 59 matches joués.

La rédaction

CRIMES RITUELS ET POUVOIR AU GABON

Selon le dictionnaire Robert, le crime est une infraction grave que les lois punissent d'une peine afflictive ou infamante et un acte criminel à l'encontre d'un groupe humain, violant gravement les droits de la personne.

Il existe en général, trois catégories de crimes: Au sens de l'élimination physique, le crime demeure un phénomène universel qui rassemble le crime passionnel, le crime religieux et le crime politique. Le crime peut être aussi commandité au point que l'on peut se demander qui du commanditaire, l'instigateur dans l'ombre ou du tueur visible, est le coupable?

La seconde catégorie est en rapport avec le détournement de fonds publics.

Au même titre que l'élimination physique, le crime de détournement est le fait, pour les criminels en col blanc, de priver tout un peuple de ses biens propres.

La troisième catégorie et c'est la plus humiliante, celle qui concerne notre propos, ce sont les crimes rituels qui existent dangereusement dans notre pays. Situation si préoccupante qu'elle est signalée souvent par les médias, la police et la justice avec des assassinats de jeunes gens à Libreville et parfois à l'intérieur du pays. S'arrangeant souvent à prélever certaines parties prisées du corps des victimes, les bourreaux sont en général adeptes d'occultisme et d'ésotérisme. D'ailleurs, des cas de bébés et d'enfants sodomisés à mort ont souvent été signalés. Et mal-

gré ces faits accablants, les enquêtes n'aboutissent presque jamais du fait du dispositif stratégique des bourreaux.

Dans tous les cas, la peur s'empare des individus et des familles entières dans un pays qui vit sous la dictature de sectes et de loges, véritables industries de la mort et du paranormal avec là aussi, le don sacrificiel de foetus humains, d'organes sexuels personnels et de relations sexuelles avec ses enfants de sang ainsi que la profanation de tombes, l'enterrement d'êtres humains vivants, le contrôle parfait et la corruption mystique de l'âme d'autrui et l'essainage de nombreux lieux publics où des fétiches sont enterrés occasionnant des accidents mortels à des fins de pouvoir politique et mystique.

Que faire face à cette géométrie maudite qui humilie l'orgueil humain si tant est-il que l'esprit dérape généralement quand la morale atteint les bas-fonds et que l'on décide de vivre de la mort avec une responsabilité métaphysique qui peut se muer en une sanction éternelle puisque l'éternité de l'enfer existe et que le sang humain versé crie toujours à l'Eternel?

Les choses du pays.

Dans une prochaine parution, nous parlerons de la structure véritable des crimes rituels au Gabon.

Dr Constant OYONO EBANG OBAME
MBA de Sciences de gestion

